

Vendredi 18 janvier 2019, de 19h à 23h, salle Marcel Sembat (ouverture des portes dès 17h)

**Nom de l'équipe (obligatoire) :**

## Equipier 1

Nom : ..... Prénom : .....  Femme  Homme

Club : ..... Taille t-shirt:  S  M  L  XL

Date de naissance : ..... / ..... / .....  mineur le 18 janvier 2019

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : ..... @ .....

Avez-vous déjà été licencié au sein d'une Fédération d'Aviron ? :  Non ; si oui indiqué l'année de la dernière licence : .....



## Equipier 2

Nom : ..... Prénom : .....  Femme  Homme

Club : ..... Taille t-shirt :  S  M  L  XL Date de

naissance : ..... / ..... / .....  mineur le 18 janvier 2019

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : ..... @ .....

Avez-vous déjà été licencié au sein d'une Fédération d'Aviron ? :  Non ; si oui indiqué l'année de la dernière licence : .....



## Equipier 3

Nom : ..... Prénom : .....  Femme  Homme

Club : ..... Taille t-shirt :  S  M  L  XL Date de

naissance : ..... / ..... / .....  mineur le 18 janvier 2019

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : ..... @ .....

Avez-vous déjà été licencié au sein d'une Fédération d'Aviron ? :  Non ; si oui indiqué l'année de la dernière licence : .....



## Equipier 4

Nom : ..... Prénom : .....  Femme  Homme

Club : ..... Taille t-shirt :  S  M  L  XL Date de

naissance : ..... / ..... / .....  mineur le 18 janvier 2019

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : ..... @ .....

Avez-vous déjà été licencié au sein d'une Fédération d'Aviron ? :  Non ; si oui indiqué l'année de la dernière licence : .....



**La signature de l'inscription vaut acceptation par chaque participant ou représentant du règlement :**

Le Cercle d'Aviron de Chalon sur Saône organise la **Seconde Nuit du Rameur Vendredi 18 janvier 2019 de 19h à 23h, salle Marcel Sembat.**

**EPREUVE :** 10 équipes de 4 équipiers s'affrontent simultanément en relais sur des rameurs Concept2. La course est retransmise en temps réel sur un grand écran où les positions virtuelles de chaque équipe sont projetées.

Chaque équipier parcourt deux relais de 250 m. La course est terminée lorsque l'équipe a parcouru 2000 m.

**INSCRIPTIONS / TARIFS :** Le dossier d'inscription et le certificat médical sont téléchargeable sur le site internet du club (<http://www.cercle-aviron-chalon.fr>). Il doit être complété et déposé dans la boîte aux lettres du club ou envoyé par courrier. Les dossiers incomplets ou non accompagnés du règlement ne pourront pas être acceptés.

Cloûture des inscriptions le 17 janvier 2019 à 12h00 ou lorsque le nombre maximum d'équipes (70) sera atteint.

La liste définitive des engagés et le programme des courses seront publiés sur le site du club.

**Pour tous les dossiers reçus avant le 5 janvier 2019 le tarif est de 15 euros/sportif (10 euros pour les moins de 16 ans). Pour tous les dossiers reçus après le 5 janvier 2019 le tarif est de 20 euros/sportif (15 euros pour les moins de 16 ans).**

Les enfants de **moins de 13 ans** à la date de l'épreuve ne seront pas acceptés. Pour les mineurs, l'autorisation parentale doit obligatoirement être complétée sur le bulletin d'inscription. **Tout engagement est nominatif.**

**Un certificat médical rempli par un médecin est obligatoire pour chaque participant. Ce document est téléchargeable sur le site [www.cercle-aviron-chalon.fr](http://www.cercle-aviron-chalon.fr). Les 4 doivent nous être retournés avec le dossier d'inscription et le règlement.**

**L'équipe peut être constituée au maximum de 2 rameurs ayant déjà été licencié à la Fédération Française d'Aviron dont un seul licencié de moins de 10ans.**

L'inscription comprend une bouteille d'eau de 25 cl et un t-shirt de la nuit du rameur.

En cas de forfait après le 8 janvier, les droits d'inscription ne seront pas remboursés. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou de survenance d'un événement susceptible de nuire à la sécurité des participants.

**DISQUALIFICATION :** Un compétiteur peut être disqualifié pour les raisons suivantes : fraude, tentative de fraude ou toute autre raison de nature à perturber la compétition. Il sera interdit de participer à toutes les épreuves auxquelles il est engagé.


**ASSURANCE :** L'organisation a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile conformément à la législation en vigueur et en a justifié la validité aux services préfectoraux par la remise d'une attestation au moment de la demande d'autorisation administrative. Elle recommande fortement à tous les équipiers qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non – licenciés à une fédération sportive, de souscrire à une police individuelle accident dans le cadre de leur participation à l'épreuve.

**RÉSULTATS :** Les résultats seront affichés en temps réel pendant la soirée et communiqués sur le site et la page facebook du club.

**TENUE VESTIMENTAIRE :** Les compétiteurs peuvent porter un déguisement en évitant les vêtements longs qui peuvent bloquer les roues du siège du rameur.

**DROITS À L'IMAGE :** Toute personne assistant ou participant à la nuit des rameurs consent et accorde gratuitement au Cercle de l'Aviron de Chalon, partenaires et médias le droit d'utiliser directement ou indirectement, son image sur tout support et par tous les moyens en relation avec la compétition pour la promotion du CAC et de ses partenaires pour la durée la plus longue prévue par les lois, règlements, usages et conventions internationales actuels et futurs, en renonçant implicitement à toute demande de rémunération ou dédommagement.

**INFORMATIQUE :** Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, tout inscrit peut exercer auprès de l'organisation son droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant en s'adressant à l'organisateur.

**FIL ROUGE :** Tout au long de l'épreuve, les participants se relaieront sur un rameur afin de récolter des fonds pour l'association « Un avion, un enfant, un rêve » 

**Avant le 5 janvier 2019 : Nombre d'équipiers à 15 € : ..... à 10 € (13 à 16 ans) : ..... montant Total :.....€**

**Après le 5 janvier 2019 : Nombre d'équipiers à 20 € : ..... à 15 € (13 à 16 ans) : ..... montant Total :.....€**

Règlement :  par chèque (à l'ordre du Cercle de l'Aviron de Chalon)  en espèces Date : ...../...../.....

**Equipier 1**

Nom Prénom Signature

**Equipier 2**

Nom Prénom Signature

**Equipier 3**

Nom Prénom Signature

**Equipier 4**

Nom Prénom Signature

**Autorisation parentale** pour les mineurs Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature :

**Autorisation parentale** pour les mineurs Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature :

**Autorisation parentale** pour les mineurs Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature :

**Autorisation parentale** pour les mineurs Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature

# CERTIFICAT MEDICAL

## de non contre-indication à la pratique sportive en compétition

Je soussigné(e) .....

Docteur en Médecine, n° d'agrément : .....

Certifie avoir examiné ..... né(e) le .....

et n'avoir constaté à ce jour , aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition :

basket-ball	tennis de table	cross	
football	aviron	cyclisme	
handball	canoé-kayak	vtt	
volley-ball	course d'orientation	natation	
danse	triathlon	bike and run	
tennis	biathlon	pratique en compétition de la course à obstacles	

Fait à ..... le .....

Cachet et signature du médecin